

## GRANDS TEMOINS



**Elisabeth GUIGOU**, Secrétaire nationale chargée de la réforme de l'État et des collectivités territoriales

« Sur cette question du projet de réforme des collectivités territoriales, nous avons une véritable bataille d'opinion à mener. Les parlementaires socialistes sont prêts à mener le combat contre ce projet dont on ne détermine pas bien ni les contours et ni le calendrier. »

« Ce projet à deux objectifs principaux. Un objectif électoral : nous affaiblir dans les prochaines élections régionales. Un objectif idéologique : l'État supprime un fonctionnaire sur deux alors que les CT en recrutent. Il faut forcer les CT à copier l'État en les asphyxiant financièrement. »

« Nous avons des services de proximité à rendre aux citoyens : c'est le département, l'intercommunalité et les communes qui sont en première ligne. Si on part de ce constat, le projet des conseillers territoriaux n'a aucun sens. Sous le faux prétexte des indemnités des élus, qui ne représentent que 0,3% des budgets, c'est-à-dire rien, on va « cantonaliser » les régions et éloigner les élus des citoyens. »

« Ce projet vise à recentraliser, avec un pouvoir énorme donné au préfet. C'est être à rebours des évolutions depuis 20 ans. »

**Pierre MAUROY**, Sénateur, Membre de la Commission Balladur

« Je suis résolument contre ce projet. La décentralisation, c'est nous ! Tous les gouvernements qui se sont succédés ont accepté cette décentralisation. Aujourd'hui, on nous propose de fiche en l'air la décentralisation. C'est la droite contre la gauche et ils sont au travail. Ne vous trompez pas, la volonté du prince, c'est de battre la gauche et de faire sauter la ligne de résistance que constituent les CT de gauche. Il faut résister ! »

« L'État veut passer sous silence que tout ce qui a été fait depuis 20 ans en matière d'innovation est le fait des CT. Vous savez ce que la droite veut. Il ne faut pas se laisser faire. La droite veut que la fiscalité soit fixée à Bercy alors que la responsabilité première d'une CT est de fixer l'impôt. »

« Revenons à nos idées et battons-nous politiquement avec une mobilisation générale des socialistes et de la gauche ! »



## LES CONFÉRENCES DU CONSEIL DES TERRITOIRES

Dans le cadre du débat sur la Réforme Territoriale

**1<sup>ère</sup> CONFÉRENCE**  
**LUNDI 19 OCTOBRE 2009 À 19H00**  
**EN FÉDÉRATION - RUE LYDÉRIC 59000 LILLE**

Animée par :

**Martin VANIER**

Martin VANIER est professeur de géographie et d'aménagement à l'Université de Grenoble. Il est aussi consultant auprès des Collectivités Locales.

Ses travaux de recherche portent sur l'aménagement du territoire, l'inter-territorialité et les dynamiques métropolitaines.

Il proposera à la réflexion une lecture renouvelée des enjeux de la recomposition territoriale qui sort le débat de l'éternelle question du millefeuille, affronte la complexité contemporaine et soulève de vraies questions politiques : la démocratie délibérative, les nouvelles ressources fiscales, les politiques de développement durable...

**À VOS AGENDAS !**



FÉDÉRATION DU NORD DU PARTI SOCIALISTE

Lettre  
N°3 / oct. 2009

# Le Conseil des Territoires

LABORATOIRE DE RÉFLEXION, D'IDÉES, D'ANALYSES, DE SYNTHÈSES, ET DE PROPOSITIONS

**RETOUR SUR**

**THÈME N°1 :**

## La Politique de cohésion européenne

### RAPPORT BARCA : LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS DANS LA POLITIQUE DE COHÉSION EUROPÉENNE

Fabrizio BARCA, Directeur général au Ministère de l'économie et des finances, a rendu public le rapport sur la réforme de la politique de cohésion que lui avait demandé la Commissaire Danuta HUBNER.

**Dans ce rapport, il fait de la dimension territoriale de la politique de cohésion le cœur/noyau autour duquel le modèle politique de développement européen doit se construire.**

**Considérant que le volet économique de la construction européenne n'est pas l'objectif principal, mais le moyen d'atteindre la prospérité et la paix dans l'Union**, il préconise un renversement du calendrier de négociations du prochain paquet financier, un nouveau type de contrats entre la Commission, les Etats membres et les régions.

Pour lui, la politique de cohésion devrait se concentrer sur le concept de « bien public européen » (*un bien qui bénéficie à tous les citoyens européens et dont il n'est pas possible, ni souhaitable de priver qui que ce soit*) et sur trois critères : le caractère européen du problème, l'aptitude à le résoudre en adoptant une approche territoriale, la possibilité de vérifier l'efficacité de la politique concrètement.

Enfin, il considère que six priorités sont envisageables et ouvertes à la discussion : du côté de l'efficacité territoriale, l'innovation et l'adaptation au changement climatique, du côté de l'inclusion sociale, les migrations et l'enfance, et avec une égale importance des deux aspects les qualifications professionnelles et le vieillissement.

Avec en ligne de mire le démarrage de la prochaine programmation en 2014, Barca propose une feuille de route avec une première étape :

- à l'automne 2010, le débat public européen impliquant le Parlement européen et le Conseil commencerait avec la publication du 5<sup>ème</sup> rapport cohésion.

(source : « Le rapport BARCA : Grand nettoyage de printemps dans la politique de cohésion européenne », Marjorie JOUEN - Notre Europe - mai 2009)



**THÈME N°2**

## La réforme territoriale

La 1<sup>ère</sup> réunion s'est tenue le Lundi 28 septembre en Fédération.

En voici quelques extraits (retrouvez le dossier complet « Réforme Territoriale » sur [www.ps59.fr](http://www.ps59.fr), Rubrique : Conseil des Territoires)

**Martine FILLEUL**

« Cette séance de travail consacrée à la réforme territoriale s'organise autour de trois tables rondes évoquant toutes les problématiques avec des regards croisés et différentes compétences : élus, hauts fonctionnaires et personnalités qui apportent leur regard extérieur, sans langue de bois. Deux conférences-débats, l'une sur le Territoire, l'autre sur les compétences, suivront. Notre objectif est d'être porteur de propositions, être dans la cohérence pour ne pas perdre de vue notre objectif : sauver la décentralisation. »

Lettre  
N°3 / oct. 2009

Le Conseil  
des Territoires

LABORATOIRE DE RÉFLEXION, D'IDÉES, D'ANALYSES, DE SYNTHÈSES, ET DE PROPOSITIONS



FÉDÉRATION DU NORD DU PARTI SOCIALISTE



Noël LENANCKER,  
Eddie DEFEVERE,  
Franck BACHELET



## Structures (comment réorganiser le pouvoir local ?)

**Noël LENANCKER**, Directeur Général Adjoint « Partenariats Territoriaux et Européens » Conseil Régional NPdC

« Une question : cette réforme vise-t-elle à revenir sur le processus de décentralisation engagé, pour limiter, spécialiser et finalement remettre les CT sous la tutelle de l'Etat ? »

« Un constat : aujourd'hui, il est indispensable de rationaliser l'intercommunalité, d'archiver la carte intercommunale et d'aller vers l'élection au suffrage universel des conseillers communautaires. »

**Deux pistes pour produire des contre-propositions :**

1) Un seul exemple, celui de l'étalement urbain qui caractérise l'évolution résidentielle dans notre région plus que partout ailleurs en France. Les activités, les habitats, les services ou commerces se sont souvent répartis dans des zonings différenciés. L'espace s'organise de façon mono fonctionnelle. Résultat : consommations foncières accrues, mouvements pendulaires toujours croissants, et bien sûr le tout voiture pour aller quotidiennement d'un lieu à un autre.

Comment imaginer réduire dans ce contexte l'action publique locale. Nos propositions doivent au contraire conforter l'action publique locale et ses modalités de coordination. Par exemple, renforcer le rôle des EPCI sur l'urbanisme avec des PLU intercommunaux ayant vocation prescriptive, articulés avec des SCOT opposables. Il faut rationaliser, clarifier les rôles, bien sûr qu'il le faut, mais dans l'objectif de renforcer la coordination des politiques publiques (et non les réduire ou les supprimer).

2) La vie de nos concitoyens ne relève plus d'un seul périmètre unique et fermé, c'est pourquoi il faut travailler sur l'ensemble des enjeux de mobilité et

sur les relations entre les territoires pour mieux répondre aux besoins des usagers et définir, à partir de ces questions, une organisation territoriale adaptée. C'est là qu'est l'un des champs d'amélioration de la coopération entre collectivités. »

**Eddie DEFEVERE**, Maire de STAPLE

« La situation que nous vivons est paradoxale : au national, l'avant-projet de loi du gouvernement de droite incite au regroupement. Nous vivons, localement, une situation de blocage relatif orchestré par des petites communes de droite qui refusent le regroupement et préfèrent une juxtaposition de petites communautés de communes, souvent par intérêt personnel. »

**Franck BACHELET**, Maître de Conférences en Science Politique à l'IEP de Lille, Chercheur au CERAPS de Lille2

« Si l'on examine le contexte général de la réforme des collectivités territoriales en France, on remarque que l'ensemble des pays voisins ont réformé depuis 30 ans et de manière substantielle la carte des CT. En France, on débat régulièrement de ces questions. Les problèmes soulevés et les réponses sont souvent les mêmes mais à chaque fois, on réforme à la marge et par empilement. Il y a une contradiction entre le besoin de réforme et les difficultés majeures pour les réaliser. Le problème principal est qu'il n'y a pas de dichotomie entre élus locaux et nationaux en France, ce qui pousse les élus à préserver des intérêts locaux divers, antagonistes, mais qui sont très présents au cœur du pouvoir central, d'où la vraie difficulté de réformer. »

## Compétences (bloc de compétences, clause de compétence générale : quelles responsabilités pour chacun des niveaux ?)

**Denis GOURNAY**, Directeur Général Adjoint « Développement et Aménagement » Conseil Général du Nord

« L'action publique évolue dans le temps. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, on n'imaginait pas que les CT s'occuperaient d'équipements sportifs, des collèges, de la culture et que même des CT de droite prendraient en charge les arts de la rue. C'est le cas aujourd'hui et on ne peut pas imaginer ce que les CT seront amenées à faire en fonction de l'évolution des techno-

logies, des besoins de la population et tout simplement de l'évolution du local. »

« Les compétences évoluent dans leurs modalités. Les principaux moteurs de l'innovation en matière d'action publique sont au local plutôt qu'au national dont la seule innovation ces dernières années est le radar. L'innovation est du côté des CT parce qu'elles apprennent à travailler ensemble, ce qui améliore la qualité des projets »

« La notion de compétence attribuée par la loi est nécessaire pour établir un minimum d'ordre mais la capacité d'initiative est également nécessaire. La proposition alternative serait d'affirmer un droit à l'initiative locale en remplacement de la clause générale de compétence pour que l'action locale continue à vivre. »

**Marc GODEFROY**, Maire de LEZENNES, Conseiller Général du Nord

« Trop d'élus : comment l'affirmer ? Les élus sont débordés et n'arrivent pas à être présents à toutes les instances pour lesquelles ils ont été élus. Mais l'élu doit garder un point de vue entre l'expert et les citoyens, c'est un élément essentiel de la démocratie. »

« L'important n'est pas de savoir s'il y a plusieurs financeurs, mais serait qu'il y ait double financement de la même action !



Denis GOURNAY  
Marc GODEFROY  
Xavier KIEKEN

Et en matière d'aménagement ou de culture par exemple, nos communes, nos territoires ont besoin d'une pluralité de points de vue et d'analyses, l'existence de plusieurs financeurs est plutôt positive.»

« Le territoire pertinent, c'est la dimension du réseau à partir duquel l'action publique prend son sens. Selon la compétence exercée, ce territoire pertinent n'est pas le même. Mais aussi selon la nature de la question posée au sein d'une même thématique, le territoire n'est pas le même. »

**Xavier KIEKEN**, Directeur Général de Kic Immobilier Entreprise et membre du Club Gagnant

« L'entreprise n'a pas d'opinion politique. La confusion vient du fait que l'entreprise paye des taxes, il faut 'désanthropomorphiser' l'entreprise. »

« Il y a une translation des niveaux de territoires entre l'homme qui vit et l'homme du travail, l'homme qui y vit est attaché à sa commune mais l'homme qui y travaille non. »

« L'Europe doit apparaître comme un élément d'organisation territoriale et l'Etat, au fond, ce n'est qu'une organisation territoriale vis-à-vis de l'Europe. »

## Fiscalité (réformer mais pour préserver l'autonomie)

**Dominique SOYER**, Directeur Général Adjoint « Administration et Finances » Conseil Régional NPdC

« L'Etat s'est engagé dans ce projet en confrontant deux conceptions opposées et inconciliables : une conception très centralisatrice, « bercyenne » et une conception décentralisatrice, qui est celle des élus locaux, de gauche comme de droite. »

« Pour sortir de cette impasse, il faut ouvrir le dialogue sur une véritable conception de la république décentralisée. Les élus locaux sont responsables et gèrent collectivement 50% du budget de l'Etat et 75% de l'investissement public. »

« Il faut partir du principe de la spécialisation fiscale des CT. Il faut l'organiser dans un cadre de confiance avec l'Etat et non pas de défiance. Il faut responsabiliser les exécutifs locaux sur leurs compétences, mais avec de la souplesse. »

« Il faut que cette fiscalité intègre des effets amortisseurs en cas de crise. Ils existent avec la fiscalité de stock, la fiscalité sur le foncier que le gouvernement envisage de supprimer pour le département et la région. Il faut insister pour que la fiscalité locale reste mixte : de la fiscalité de flux et de la fiscalité de stock. »

« Les impôts modernes existent mais l'Etat en garde l'exclusivité tout en transférant les impôts désuets ou perçus comme injustes aux CT. Bercy doit partager les grands impôts nouveaux avec les CT en leur laissant une capacité encadrée de fixer les taux tout en mettant en place une véritable politique de péréquation efficace. »

**Jean-Raymond WATTIEZ**, Maire de ST-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI

« Selon la constitution sur l'autonomie fiscale des CT, les recettes fiscales représentent une part déterminante de leurs ressources. Si je regarde mon budget, 26% de recettes locales sont dégagées alors que le poste de dotation représente 65%. Les bases sur lesquelles sont fixés les taux sont obsolètes. Les CT ont la possibilité de fixer les taux mais les variations sont strictement encadrées par la loi. C'est une illusion d'autonomie. La question de fond est celle de la fiscalité d'Etat et de simplifier la taxe d'habitation. »

**Elio TUCCELLA**, Directeur Régional de DEXIA

« Les banques ont fait le constat que la taxe professionnelle est à bout de souffle, elle a été mise à mal en plusieurs étapes. Sarkozy cherche à détruire les contre-pouvoirs que constituent les CT gérées par la gauche. La lecture de cette politique est simple : c'est une tentative de destruction de la décentralisation par assèchement des finances. Il faut être combatif parce que c'est la régression qui guette. »



Dominique SOYER  
Jean-Raymond WATTIEZ  
Elio TUCCELLA